MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE,

Direction interrégionale de la mer SUD-ATLANTIQUE Bordeaux, le 11 septembre 2014

Mission de coordination des politiques publiques de la mer et du littoral

> Mesdames et Messieurs les membres de la commission permanente du conseil maritime de la façade Sud-Atlantique

Nos réf. : 241/DIRM SA

Affaire suivie par : Fabienne DARNIS **Tél.** : 05 56 00 83 16 - **Fax** : 05 56 00 83 47

Courriel: mcppml.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

J'ai I honneur de vous convier à une réunion de la commission permanente du conseil maritime de la façade Sud-Atlantique le 26 septembre 2014 à 14 heures au siège de la DIRM SA.

L'ordre du jour sera le suivant :

- la préparation de l'avis du Conseil de Maritime de la Façade Sud-Atlantique au programme de surveillance du plan d'action pour le milieu marin ;
- la présentation de l'état d'avancement de la désignation des sites Natura 2000 au large sur la façade Sud-Atlantique;
- une proposition de modification du règlement intérieur du Conseil Maritime de Façade.

Les documents préparatoires à cette réunion vous seront transmis par voie électronique, au plus tard le 19 septembre.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation auprès du secrétariat du CMF. Au cas ou vous ne pourriez participer à cette réunion, je vous serais obligé de bien vouloir prévenir votre suppléant et d'en informer le secrétariat de la commission.

Les coordonnées du secrétariat de la commission permanente sont les suivantes :

mcppml.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, I expression de ma considération distinguée.

Le président de la commission permanente du conseil maritime de la façade Sud-Atlantique

Christian GAUBERT

